



FONDS INTERNATIONAL  
D'INDEMNISATION POUR  
LES DOMMAGES DUS  
A LA POLLUTION PAR  
LES HYDROCARBURES

COMITE EXECUTIF  
48ème session  
Point 1 de l'ordre du jour

FUND/EXC.48/1  
8 mars 1996  
Original: ANGLAIS

## ORDRE DU JOUR PROVISOIRE ANNOTE DE LA QUARANTE-HUITIEME SESSION DU COMITE EXECUTIF

qui se tiendra au Siège de l'Organisation maritime  
internationale, 4 Albert Embankment, Londres SE1,  
le mardi 16 avril 1996, à 19 heures

Ouverture de la session

1 **Adoption de l'ordre du jour**

2 **Examen des pouvoirs des représentants**

En application de l'article 10 du Règlement intérieur du Comité exécutif, l'Administrateur fera rapport au Comité sur les pouvoirs reçus des représentants des Membres.

3 **Sinistre du *Sea Empress***

Le Comité exécutif sera invité à examiner un rapport soumis par l'Administrateur sur les faits nouveaux intervenus à l'égard du sinistre du *Sea Empress* (document FUND/EXC.48/2).

4 **Renseignements sur d'autres sinistres**

L'Administrateur fera part au Comité exécutif de tous faits nouveaux survenus à l'égard d'autres sinistres mettant en cause le FIOPOL.

**5      Divers**

Le Comité exécutif sera invité à examiner toutes autres questions que pourraient proposer les Membres ou l'Administrateur.

**6      Adoption du rapport à l'Assemblée**

Le Comité exécutif sera invité à adopter un rapport sur les travaux de sa 48ème session qui sera soumis à l'Assemblée.

---